

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE
(CEMAC)

CINQUIEME SESSION ORDINAIRE
DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

BRAZZAVILLE LE 28 JANVIER 2004

COMMUNIQUE FINAL

La cinquième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, s'est tenue au palais du Parlement de Brazzaville, le 28 janvier 2004, sous la haute présidence de Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Président en exercice de la Communauté.

Ont participé à ces assises :

- Son Excellence le Général de Division François BOZIZE, Président de la République Centrafricaine ;
- Son Excellence El Hadj OMAR BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise ;
- Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
- Son Excellence MAHAMAT MOUSSA FAKI, Premier Ministre, Représentant Son Excellence IDRIS DEBY, Président de la République du Tchad ;
- Son Excellence Luc AYANG, Président du Conseil Economique et Social, Représentant Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun.

A également participé, en qualité d'observateur, Son Excellence Monsieur FRADIQUE BANDEIRA MELO DE MENEZES, Président de la République Démocratique de Sao-Tomé et Principe ;

La Conférence a été précédée par la onzième session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale tenue le 12 décembre 2003 à Brazzaville.

Lors de la cérémonie solennelle d'ouverture, Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Doyen des Chefs d'Etat, a élevé à titre exceptionnel Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Président en exercice de la CEMAC à la distinction de Grand Commandeur de l'Ordre de Mérite Communautaire.

Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Président en exercice a procédé à son tour à la décoration d'un certain nombre de personnalités.

La Conférence a ensuite suivi les messages du représentant du Secrétaire Général de la CEA, du Président de la BAD, du Représentant de l'Union Européenne, du Directeur Général de la FAO et du Représentant du Secrétaire Général de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.

De son côté, le Secrétariat Exécutif de la CEMAC a présenté un rapport d'activités de la Communauté à la Conférence.

Le Président en exercice a, dans son discours d'ouverture souhaité la bienvenue à ses pairs de la Sous-région réunis pour débattre et évaluer l'évolution du processus d'intégration entamé dans le cadre de la CEMAC.

Puis, il s'est particulièrement félicité du retour de la paix en République Centrafricaine, appelé la Communauté internationale à soutenir les énormes efforts déployés depuis le 15 mars 2003 par les autorités nationales.

Il a spécialement insisté sur la marche de la Communauté au cours de son mandat et demandé au Secrétaire Exécutif d'élaborer le rapport-bilan de la première étape quinquennale des activités de la CEMAC, conformément aux textes organiques.

Passant à l'examen de leur ordre du jour, les Chefs d'Etat ont pris connaissance avec satisfaction, des résultats du Conseil de Ministres de décembre 2003 et des avancées encourageantes obtenues.

Ainsi, du point de vue institutionnel, la Conférence des Chefs d'Etat a adopté un Pacte de non agression, de solidarité et d'assistance mutuelle, un accord d'extradition ainsi qu'un accord de coopération judiciaire entre les Etats membres.

De même, elle a adopté la Convention devant régir le futur Parlement Communautaire et exhorté les gouvernements des Etats membres à procéder à sa ratification dans les meilleurs délais afin que le Députés Communautaires soient officiellement installés au plus tard en décembre 2005.

Examinant la question du mécanisme de financement de la Communauté et du Fonds de Développement, les Chefs d'Etat ont instruit les Ministres des Finances et le Secrétariat Exécutif de tout mettre en œuvre pour améliorer les performances de la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI) et rendre opérationnel le Fonds de Développement.

Parallèlement, ils ont demandé aux Ministres des Finances de procéder à la régularisation des opérations financières enregistrées au compte de la TCI vis-à-vis de la CEMAC. Ils ont décidé à cet effet que les arriérés de la TCI soient réglés par débit automatique par la Banque Centrale, conformément à la réglementation en vigueur.

Abordant les questions économiques, les Chefs d'Etat se sont félicités de la signature avec la Banque Mondiale d'un accord d'assistance à l'intégration sous-régionale, et de l'octroi d'un concours financier de près de cent quarante (140) millions de dollars destinés à renforcer l'infrastructure routière d'intégration de la sous-région.

Ils ont par ailleurs, suivi avec intérêt une présentation du Secrétariat Exécutif sur les préparatifs des négociations avec l'Union Européenne sur les Accords de Partenariat Economique (APE).

A cet effet, ils ont demandé au Secrétariat Exécutif d'impliquer plus fortement les Ministres en charge du Commerce et ceux ordonnateurs du FED dans la conduite de cet important dossier.

S'agissant du projet de la création d'une compagnie sous-régionale de transport aérien, le Président du comité de pilotage, Son Excellence M'pokomandji SONNY, Ministre de l'Équipement et des Transports de la République Centrafricaine a fait aux Chefs d'Etat le point sur l'évolution de ce dossier.

La Conférence a décidé d'accélérer le processus de la création de la Compagnie Communautaire et a demandé à cet effet aux Ministres de Transport des six Etats de se réunir sans délais à Libreville avec la participation de la BAD.

Les Chefs d'Etat se sont fermement engagés à libérer leurs parts du capital dans les meilleurs délais.

Sur le Passeport CEMAC, les Chefs d'Etat ont décidé de sa mise en circulation effective. A cet effet, les Ministres chargés des Affaires Etrangères ont été instruits aux fins de prendre toutes les dispositions relatives à la notification des spécimens aux Etats tiers.

Dans son importante communication aux Chefs d'Etat, Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, après avoir rappelé les faits marquants de l'environnement économique international, a présenté les grandes tendances macro-économiques des pays de la Communauté en 2003 et les perspectives pour 2004, la situation de l'Institut d'Emission ainsi que les activités de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. Il a également évoqué les questions du NEPAD et leurs implications pour les économies de la Sous-région.

Afin d'amorcer une croissance plus forte et soutenue, susceptible de réduire de façon progressive la pauvreté et, de préserver la compétitivité des économies, les Etats ont été appelés à maintenir résolument le cap des réformes engagées dans le cadre du Programme Sous-régional de Redressement Economique et Financier, ceci en vue d'une plus grande diversification de la base productive et d'une réduction des coûts de production.

Enfin, les Chefs d'Etat ont été informés de l'état d'avancement des grands chantiers à portée régionale pilotés par l'Institut d'Emission.

La Conférence a pris acte de l'état d'avancement des réformes engagées à la BDEAC. Elle a noté avec satisfaction l'apurement intégral des arriérés sur le capital appelé, les progrès significatifs dans le recouvrement des impayés sur les prêts publics et la reprise des opérations de financement des projets de développement.

Ils ont pris acte des actions entreprises en vue de la recherche de nouveaux partenaires à l'actionnariat de l'institution. Ils ont manifesté leur solidarité vis-à-vis de la République Centrafricaine et ont adopté une déclaration à cet effet.

La Conférence des Chefs d'Etat a décidé de la construction du siège de l'Institution sous-régional multisectoriel de Technologies Appliquées, de Planification et d'Evaluation de Projets (ISTA) à Libreville.

Poursuivant leurs travaux, les Chefs d'Etat ont fait un large tour d'horizon sur les questions d'actualité régionale et internationale. Ils se sont réjouis du retour progressif de la paix en République Centrafricaine, et ont encouragé le Président François BOZIZE à mettre en oeuvre dans la mesure du possible, les recommandations édictées sur une base consensuel par le dialogue national qui a pris fin en octobre dernier.

Au titre des mesures individuelles, la Conférence des Chefs d'Etat a confirmé Monsieur BRAHIM MAHAMAT TIDEÏ au poste de Secrétaire Général du GABAC, nommé Monsieur Léon Jean Jacques MOKA au poste de Secrétaire Général de l'Organisation pour la Lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC), et Monsieur MAHAMAT MUSTAPHA au poste de Secrétaire Général de la COBAC en remplacement de Monsieur ADAM MADJI.

La Conférence a décidé en outre de soutenir la candidature de Monsieur YOUSSEUF MAHAMAT de nationalité Tchadienne au poste de Directeur Général de l'ASECNA.

Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont tenu à réitérer à leur illustre frère et ami, Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, au dynamique Peuple

Congolais et à son Gouvernement, leurs plus vifs remerciements, pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicates attentions dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour en terre Congolaise.

La Présidence de la Communauté sera assurée pour l'exercice 2004 par Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, Président de la République gabonaise et la prochaine Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC aura lieu à Libreville en décembre 2004.

Les travaux de la cinquième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale./-

Fait à BRAZZAVILLE LE 28 Janvier 2004

LE PRESIDENT DE LA CONFERENCE
DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

Dénis SASSOU NGUESSO